



## Coquilles de Noël pour les enfants

Comme il est de tradition, tous les enfants scolarisés à Haveluy se verront offrir une coquille par la Commune à quelques heures des vacances de Noël.

Pour recevoir leur coquille, les Haveluynnois scolarisés à l'extérieur (école maternelle, primaire et collège) doivent **s'inscrire en Mairie du 10 au 24 novembre 2023** munis d'un justificatif de scolarité. Les coquilles seront à retirer à la Mairie les 21 et 22 décembre aux horaires habituels d'ouverture.



## CCAS : Inscription pour les « Bons du Nouvel An »



A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offrira aux foyers les plus modestes un bon valable dans les commerces haveluynnois.

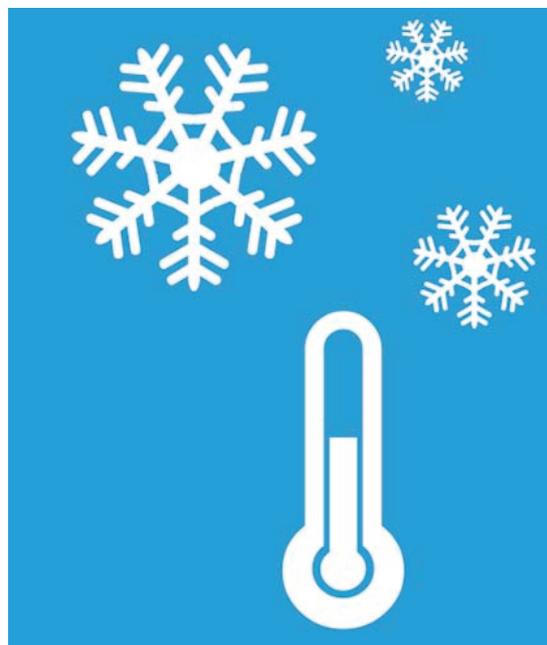
Les foyers éligibles qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent **s'inscrire en Mairie du 8 au 29 novembre 2023**.

## Plan grand froid : Inscription au registre des personnes vulnérables

Du 1er novembre 2023 au 31 mars 2024, le CCAS active son « Plan grand froid ». A ce titre, il met en place une veille sociale à destination des habitants inscrits au registre des personnes vulnérables. En cas d'événements climatiques intenses ou de risques majeurs, ces personnes sont contactées par le CCAS pour s'assurer de leur sécurité.

Pour vous inscrire au registre des personnes vulnérables, rendez-vous en Mairie pour retirer et compléter le formulaire d'inscription.

Si, pour des raisons de santé ou de mobilité réduite, vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, vous pouvez contacter la Mairie au 03.27.44.20.99 et prendre rendez-vous afin que l'ASVP de la commune vienne compléter le formulaire avec vous à votre domicile.



# SÉCHERESSE 2022

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune d'Haveluy



Par arrêté interministériel référence NOR : IOME2324730A en date du 19 septembre 2023, publié au Journal Officiel du 20 octobre 2023, la commune d'Haveluy est reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 01/04/22 au 30/09/22.

Les propriétaires sinistrés disposent **d'un délai de 30 jours à compter du lendemain de la publication de l'arrêté (week-end et jours fériés compris)** pour se rapprocher de leur compagnie d'assurance afin de bénéficier du régime d'indemnisation.

Accéder à l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048226897>

## AGENDA

### Novembre

11/11 : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Rassemblement à 10h45 – Place A. Lainelle

16/11 : Accueil des nouveaux nés et arrivants

A partir de 18h30 – Salle des fêtes

20/11 : Fête des assistants maternels du

RIPESSE « Les Pt'Hiboux »

A partir de 9h30 – Dojo

22/11 : Repas des séniors

A partir de 11h30 – Restaurant scolaire

25/11 : Repas dansant pour séniors au restaurant « Le Chalet »

Départ pour Le Quesnoy à 11h30 – Place A. Lainelle

25/11 : Début de la Quinzaine Commerciale de Noël

Tirage au sort des gagnants lors du Marché de Noël (9 et 10 décembre)

### Décembre

01/12 : Loto du Téléthon (sous réserve)

A partir de 18h30 – Salle des fêtes

05/12 : Hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie

Rassemblement à 17h30 – Place A. Lainelle

06/12 : Réunion du Conseil Municipal

A 18h30 – Salle annexe de la salle des fêtes

9-10/12 : Marché de Noël (sous réserve)

Salle des fêtes

14/12 : Chorale de Noël de l'école des Grands-Champs (sous réserve)

A partir de 17h – Salle des fêtes

19/12 : Expo-vente et chants de Noël de l'école du Centre (sous réserve)

A partir de 17h – Ecole du Centre

20/12 : Repas des séniors

A partir de 11h30 – Restaurant scolaire

21/12 : Spectacle de Noël pour enfants

A partir de 9h – Salle des fêtes – Réservé aux scolaires



03.27.44.20.99



Haveluy.fr



Haveluy ma ville

IPNS